Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de BRUSVILY

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212200216-20260312-DEL202610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Mme DOUENAT Marie-Claire, Maire.
Date de convocation : 26/02/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13 Pouvoir : 01 Exprimés : 14
Présents : Marie-Claire DOUENAT, Evelyne BARDOU, Michel MARIE, Jacqueline LEYZOUR, Franck BRIEUC, Claudine DELACOURT, Claude ROBERT, Colette PELOU, Yves BOULAU, Suzanne PERINA, Sandrine DUPAS, André BARDOU, Patrick BOGUENET
Absente excusée : Anne DEBEIX (procuration à Sandrine DUPAS)
Absent : Karl PIRON
Secrétaire de séance : Jacqueline LEYZOUR

N° 2026-10
Adressage des locaux du presbytère : bureaux et logement

Evelyne BARDOU rappelle la délibération relative à l'adressage pour le presbytère et le logement loué désormais à des particuliers :

Presbytère : 15 rue du Presbytère – Porte 1
Logement attenant : 15 rue du Presbytère – Porte 2

Il est nécessaire de modifier ces adresses afin de dissocier ces deux biens au niveau du cadastre. Il est proposé de valider les adresses suivantes en tenant compte du N° 15 bis déjà attribué au 2ème logement :

Presbytère : 15 rue du Presbytère
Logement attenant : 15 ter rue du Presbytère

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Valide ces deux adresses,
Mandate Mme le Maire pour entreprendre les démarches relatives à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Marie-Claire DOUENAT

Le secrétaire de séance,
Jacqueline LEYZOUR